

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 99.041

L'An mil neuf cent quatre vingt dix neuf le 12 Mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

4 Mars 1999

DATE D'AFFICHAGE

4 Mars 1999

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, Mme MONTRON, MM. BOISNARD et CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, GERMA, Mlle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETI, Mme PELTIER, MM. QUENTIN et SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES : M. BUJARD représenté par M. CHABANEAU
M. DONZIER représenté par M. HUGENDOBLER
Mme GEOFFROY représentée par Mme LECOMTE-RULLIER
M. MALBOIS représenté par Mlle BARRAUD-DUCHERON
M. GAVEN représenté par Mme MONTRON

ABSENTS - EXCUSES : MM. BENOIT et POTENNEC

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 31

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Attributions de subventions 1999 - Associations Petite Enfance

VOTE : UNANIMITE

La Commission Jeunesse et Petite Enfance qui s'est réunie le 2 Mars 1999 a proposé une répartition du crédit prévu au BP 99 pour la petite enfance.

Il est proposé au Conseil Municipal, d'approuver cette répartition.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur
- VU la Commission Jeunesse et Petite Enfance du 02/03/99
- Après en avoir délibéré

DECIDE

- d'allouer les subventions 1999 aux Associations suivantes :

. Les Moussaillons	189 000 F
. Les Calinous	5 000 F
. Club Santé Loisirs Jeunes	12 000 F
. Scouts de France	20 000 F
. A.F.R	27 500 F
. Espace Jeunesse Côte de Beauté	30 000 F
	=====
TOTAL GENERAL	283 500 F
CREDIT RESERVE	8 500 F
CREDIT PREVU AU BP 99	292 000 F

- D'imputer la dépense correspondante à l'article 6574
Fonction 5220 du budget primitif 1999.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 15 Mars 1999
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS